Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 056-215600172-20260610-202651-DE

Département du **MORBIHAN**
**COMMUNE DE BIGNAN**

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 10 Juin deux mille vingt-six, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de BIGNAN dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Mme Chantal BIHOËS, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Date de la convocation du Conseil Municipal : 3 Juin 2026

**Etaient présents** : MM. BIHOES Chantal, LE POULICHET Yves-Marie, BEGUIN Christelle, LOHEZIC Mikaël, GABEL Géraldine, BEUVE Eric, OFFRET-MARIE Carole, PERRON Eliane, DELMAS Eliane, CLEQUIN Yolande, LACOURT Franck, JEHANNO Yves, PEDEN Yves, PICAUD Romain, RIBAULT Joséphine, CASAGRANDE Donovan, PREAUD Jean-Paul, FIEYRE Clémence, HYLKEMA Mirjam, JEHANNO David.

**Procurations :** M. LE CORF Henri à M. Yves-Marie LE POULICHET, Mme LE ROUX Sandrine à Mme CLEQUIN Yolande, M. LAUDRIN Joël à M. JEHANNO David

**Désignation du secrétaire de séance**
Mme Christelle BEGUIN est désignée comme secrétaire de séance.

**Objet : programme de voirie 2026**

M. Yves JEHANNO, Conseiller Délégué, présente au Conseil le programme de voirie 2026 retenu par la commission compétente à savoir :

- Kergal : délignement + préparation revêtement + BBE – 115 ml
- Kermoël : délignement + BBE – 65 ml
- Kerlayec : délignement + reprofilage + BBE – 50 ml
- Kergunu : curage de fossés + reprofilage + délignement + arasement + BBE – 165 ml
- Kerdaniel : préparation revêtement + delignement + BBE – 200 ml
- Champ de Bignan : délignement + BBE – 170 ml
- Vacciné : délignement + rabotage + BBE – 500 ml
- Le Reste : délignement + préparation + BBS – 58 ml
- Le Guerno : délignement + BBS – 45 ml

Ce programme a été ajusté par rapport à l'initial car il est nécessaire de procéder à l'élagage des arbres pour permettre une intervention et que des courriers, pour ce faire, vont être adressés aux propriétaires.
Sur ce choix de routes retenues, Mme le Maire précise qu'elles le sont suite aux demandes et signalements en mairie des habitants. Il est donc important que les élus relaient cette information auprès de la population. Sur l'élagage, Mme le Maire rapporte les sollicitations des transporteurs et évoque les procédures existantes.
Il précise que ces travaux sont estimés à 91 299.25 € H.T., par les services de CMC, et demande au Conseil de se prononcer dessus sachant qu'un test sera fait, sur Gouliec, pour mettre du PATA. Ce process permet d'intervenir et de poser des « rustines » sur la route, à coût moindre, et de la conserver plus longtemps avant de réaliser un enrobé. Un bilan de ce procédé sera fait pour voir s'il est possible d'y recourir plus souvent.

Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 056-215600172-20260610-202651-DE

Le Conseil, à l'unanimité

**APPROUVE** le programme tel que détaillé.

***Certifié exécutoire***

*Transmis en Préfecture le 17 Juin 2026*
*(voir ci-dessus référence de télétransmission)*

*Publié : 17 Juin 2026*
*Le maire : Chantal BIHOES*

Cachet de la mairie

*Pour copie certifiée conforme*

*Mme le maire, Chantal BIHOES*

*Le Secrétaire de séance*